

Le Code Global FX

Introduction

Le **Code Global FX** établit un ensemble de principes internationaux de bonnes pratiques pour le marché des changes. Conçu par les banques centrales et les acteurs du marché de 20 juridictions, il vise à promouvoir un marché équitable, liquide, ouvert et transparent, où les transactions peuvent se réaliser en toute confiance et à des prix compétitifs. Il complète les réglementations locales sans les remplacer, en fournissant des recommandations globales pour assurer l'intégrité et le bon fonctionnement du marché interbancaire des devises.

Le Code Global FX est un ensemble de principes mondiaux de bonnes pratiques sur le marché des changes, conçu pour fournir un cadre commun visant à promouvoir l'intégrité et le bon fonctionnement du marché interbancaire des devises. Il a été élaboré par un partenariat entre les banques centrales et des acteurs du marché issus de 20 juridictions à travers le monde.

L'objectif du Code est de favoriser un marché robuste, équitable, liquide, ouvert et suffisamment transparent, où une diversité d'acteurs du marché, soutenus par des infrastructures résilientes, peuvent effectuer des transactions en toute confiance et efficacité, à des prix compétitifs reflétant les informations disponibles, et dans le respect de standards de comportement reconnus.

Le Code **n'impose pas d'obligations légales ou réglementaires** aux participants du marché et ne se substitue pas aux réglementations locales. Il est destiné à compléter les lois, règles et règlements existants en identifiant les bonnes pratiques et processus internationaux.

Questions fréquemment posées

- [Introduction au Code Global FX](#)
- [Téléchargement du Code Global FX](#) – dernière mise à jour : décembre 2024

Notre association encourage la diffusion du Code Global FX au sein de la communauté des trésoriers.

Avantages pour les acteurs « buy side »

Des citations de membres « buy side » du Comité suisse des changes mettent en lumière leurs [avantages du respect du Code mondial des changes pour les acheteurs](#) à s'engager dans le respect du Code.

Le document promotionnel du Code au format PDF est disponible sur le site de [SwissAct](#) (voir Avantages pour les acteurs « buy side » dans la section Publications) et sur le site de la Banque nationale suisse (BNS) concernant le Comité suisse des changes (rubrique Informations et documents sur le Comité).

Le Comité suisse des changes (Swiss FXC)

Le Swiss FXC assume deux rôles principaux :

1. Il constitue un forum pour les banques et autres participants au marché des changes en Suisse et au Liechtenstein, ainsi que pour la [BNS](#), offrant aux experts une plateforme d'échanges sur la structure et le fonctionnement technique du marché des changes.
2. Il est membre du [Global Foreign Exchange Committee \(GFXC\)](#), qui promeut, maintient et met à jour les principes du Code Global FX, définissant les bonnes pratiques de marché développées par les banques centrales et les principaux centres de trading de devises.

Le dialogue du Comité avec les acteurs du marché contribue au bon fonctionnement du marché des changes, ce qui correspond aux intérêts de la BNS pour l'accomplissement de ses missions.

Le règlement interne du Swiss FXC prévoit une coprésidence, assurée par un représentant du secteur privé et un représentant de la BNS. Le Comité se réunit au moins deux fois par an. Ses membres s'engagent à respecter les règles de concurrence et les obligations de confidentialité. La BNS assure le secrétariat technique, organise les réunions et publie les informations relatives au Swiss FXC sur son site internet. Les contenus des documents de réunion ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la BNS.